



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS DE
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Délibération DC 2024-043

Co-financement association La Trame – AMI « Avenir Montagne Mobilité »

Date de convocation : 5 avril 2024	Liste des délibérations affichées le : 2024		
Nombre de conseillers en exercice : 82	Présents : 50 à l'ouverture de la séance		
Absents et dépôts de pouvoirs : 10	Excusés : 12	Autres absents : 10	Votants : 60

Présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Jean-Pierre ADROIT (Belcaire), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Evelyne GARROS (Chalabre), Joseph LLOPIS (Comus), Eric ASTIER (Corbieres), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espéraza), Rose-Marie DAROT (Espéraza), Elvire ANDREWS (Espéraza), Patrick CAZAUD (Espéraza), Didier PARIS (Fontanes de Sault), Dominique BRUCHET (Gincla), Daniel CALVI (Ginoles), Yves ANIORT (Granes), Alain PIGA (Joucou), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Jean-Jacques GERVAIS (Le Clat), Francis SAVY (Mazuby), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNERY (Nébias), Stéphane SIPRA (Niort de Sault), Jean Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Olivier FERRIER (Puivert), Pierre CASTEL (Quillan), Amandine MORENO (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Jean-Louis BOUSQUET (Roquefeuil), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Serge BACAVE (Saint Benoit), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Cédric PLICHARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Rose Marie MANAUD (St Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Thierry COUTEAU (Ste Colombe sur l'Hers) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

Procurations : Philippe PARRAUD (Axat) à Christian SOULA (Espéraza), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude) à Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre) à Evelyne GARROS (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre) à Bernard VAQUIÉ (Camurac), Sauveur TRANIELLO (Marsa) à Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Jean Marc MURATORIO (Mérial) à Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Jacques SIMON (Quillan) à Jacky ONDEDIEU (Coudons), Martine DAFFOS (Quillan) à Yves ANIORT (Granes), Jean-Christophe GAUVRIT (Trézières) à Serge BACAVE (St Benoit) et Anthony CHANAUD (Val du Faby) à Francis SAVY (Mazuby).

Excusés : Jean Claude MICHELOU (Axat), Lucien RIVIE (Belfort sur Rebenty), Alfred VISMARA (Cailla), Julie LE MORVAN (Espéraza), François LACROIX (Espezet), Jacques GALY (Lapradelle Puilaurens), Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Mohamed EL HABCHI (Quillan), Sylvie BRINGUIER (Val de Lambronne) et Marc RIVALS (Villefort).

Absents : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Claire THENARD (Courtauly), Olivier FROMILHAGUE (Espéraza), Gaël SAN MARTIN (Espéraza), Patrick EMERY (Galinagues), Christian ARAGOU (Le Bousquet), Nadia PARACHINI (Quillan), Jean POLY (Quillan), Jérôme ARTIGUES (Rivel) et Marielle BASTOU (St Louis et Parahou)

Secrétaire de séance : Serge MOUNIE

En Décembre 2021, l'association La Trame a répondu avec succès à l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Avenir Montagne Mobilité" 2021 avec le projet « des mobilités pour toutes et tous en Vallée de l'Aude ».

Cet AMI permet d'expérimenter et d'évaluer des solutions et des services innovants et de proximité du premier et du dernier kilomètre.

Plusieurs collectivités se sont portées partenaires de l'opération avec un courrier de soutien à l'appui : Communautés de Communes Pyrénées Audoises et du Limouxin, le Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes, le Conseil Départemental de l'Aude et la Région Occitanie.

Cette action qui bénéficie d'un financement sur 3 ans, dont le budget prévisionnel s'élève à 177 500€, est financée à 50% par l'ANCT sur la base des dépenses facturées. Elle nécessite donc des co-financements publics, et une organisation territoriale concernant le "portage" de cet AMI.

Dans ce contexte, l'association La Trame sollicite un co-financement de la CCPA à hauteur d'un montant de 4 150 € à répartir sur 3 ans.

Le Conseil,

Vu la sollicitation de l'association La Trame,

Considérant l'intérêt du projet porté par cette association d'expérimenter des solutions de mobilité sur le territoire,

Après en avoir délibéré,

Conseillers présents	46	Suffrages exprimés	53
Retrait avant vote	1	Pour	51
Abstention	0	Contre	2

Retrait avant vote : Jacques de la PIQUERIE

Contre : Christian SOULA et Rose-Marie DAROT

- **ACCORDE** à l'association La Trame le versement d'une subvention unique de 4 150,00 € au titre de l'AMI « Des mobilités pour toutes et tous en Vallée de l'Aude »

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 3/05/2024
- ❖ et de sa publication le 3/05/2024

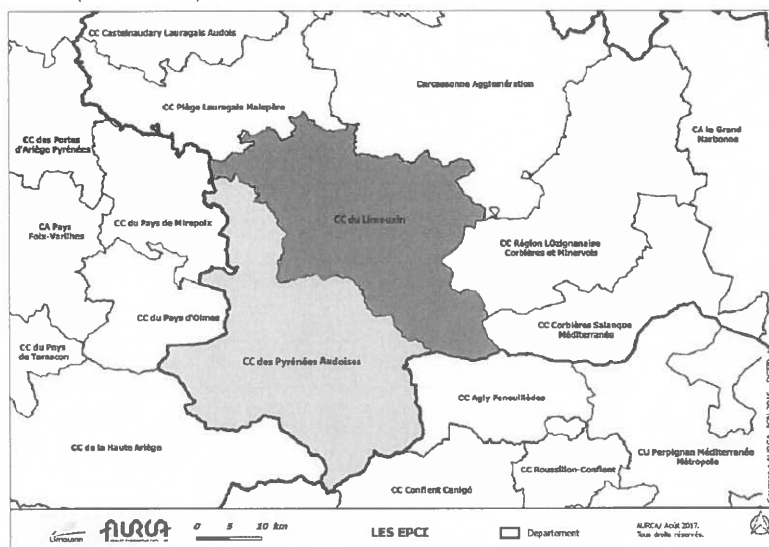
4. Présentation synthétique du projet

Nom du projet : « Des mobilités variées pour toutes et tous en Vallée d'Aude - d'une (re)connaissance des services existants à l'expérimentation d'action de mobilité innovante en territoire peu dense »

Mots clés : Diagnostic - Animation - Expérimentation

Territoire d'expérimentation

Le territoire choisi est celui de la Vallée de l'Aude, au Sud-Ouest du département de l'Aude, composé de deux communautés de communes : Pyrénées Audoises et Limouxin et réunissant environ 44 200 habitants pour une superficie de 1 727 km². Ce territoire est rural, peu dense (25,6 hab/km²) et principalement de moyenne montagne. Les deux communes principales sont Limoux (11 000 habitants) et Quillan (3 500 habitants).



PROJET ACCOMPAGNÉ PAR LE
**PROGRAMME FRANCE
MOBILITES – Avenir Montagnes
Mobilités**

DURÉE PROJET : 3 ANS

MONTANT DU PROJET : 177 500
€

DONT AIDE Avenir Montagnes : 88
750 €

LOCALISATION : PETR Vallée de
l'Aude

PORTEUR DE PROJET :
Association La TRAME

PARTENAIRES DU PROJET :
PETR Vallée de l'Aude,
Communauté de Communes
Pyrénées Audoises, Communauté
de Communes Limouxin, PNR
Corbières Fenouillèdes,
Département de l'Aude, Région
Occitanie

CONTACT et coordonnées :
Marianne Larguier, salariée
Association La TRAME
1 bd Jean Bourrel 11500 QUILLAN
Tel : 07 86 74 05 85
mail : contact@latrame.fr
site : <https://www.latrame.fr>

Description projet : enjeu/besoin

- 1- Comprendre plus finement les besoins de mobilités des habitants d'un territoire de montagne nécessitant une méthodologie innovante, et plus particulièrement au profit des personnes en difficulté nécessitant un service solidaire
- 2- Mettre en place un service à la personne basé sur une permanence physique et téléphonique, un service qui va à la rencontre des populations sur les sites (marchés, autres événements locaux ...) pour apporter une solution de mobilité immédiate (en coordination avec les diagnostics de mobilité de Pôle Emploi) dans un territoire de montagne où les outils digitaux et les locaux de permanences sont inadaptés ou insuffisants pour une population isolée, enclavée, à l'écart du numérique.
- 3- Expérimenter de nouveaux services de mobilité, dans le prolongement de l'expérimentation du covoiturage Covoiturez Malin! (transport solidaire, mobilités partagées pour un panel de véhicules différents, ...)

Expérimentation

Le projet se déroulera en 3 étapes:

1. Diagnostic de la mobilité sur le territoire selon une méthode innovante: collecte des besoins des usagers croisés avec les offres de mobilité proposées
2. Centrale de réservation des nouvelles mobilités et mobilités solidaire dont les fonctions s'étendent à la sensibilisation des publics et l'animation aux changements de comportements, mais aussi la coordination avec les offres de mobilités existantes
3. Expérimentation de projets de mobilité alternatifs en fonction des besoins soulevés : transport solidaire et véhicules partagés,...

Le projet est innovant dans sa gouvernance qui réunit des partenaires publics et privés. Il permettra également de nourrir les politiques publiques actuelles de mobilités.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-011-200043776-20240411-DC_2024_043

A l'attention de Monsieur le Président de
la Communauté de Communes des Pyrénées
Audoises

Quillan, le 24 mars 2022

Objet : Demande de co-financement Appel à Manifestation d'Intérêt Avenir Montagne Mobilité
Demande de rendez-vous

Pièces-jointes :

- Le courrier officiel de réponse de l'ANCT
- La synthèse du projet déposé à l'AMI
- Le plan de financement proposé, et les actions qui pourraient être financée par votre collectivité

Monsieur le Président,

En Décembre dernier, nous avons répondu de façon concertée à l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Avenir Montagne Mobilité" 2021 avec le projet « des mobilités pour toutes et tous en Vallée de l'Aude ». J'ai le plaisir de vous annoncer que notre candidature a été retenue par l'ANCT.

Pour rappel, cet AMI permet d'expérimenter et d'évaluer des solutions et des services de mobilité durables, innovants et de proximité du premier et du dernier kilomètre.

Pour rappel, cette candidature a été coordonnée jusqu'au dépôt par le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, plusieurs réunions de travail ont été organisées en 2021 pour accompagner le territoire Vallée d'Aude à faire acte de candidature.

Plusieurs collectivités se sont portées partenaires de l'opération avec un courrier de soutien à l'appui : Communautés de Communes Pyrénées Audoises et du Limouxin, le Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes, le Conseil Départemental de l'Aude et la Région Occitanie.

Cette action qui bénéficie d'un financement sur 3 ans, dont le budget prévisionnel s'élève à 177 500€, est financée à 50% par l'ANCT sur la base des dépenses facturées. Elle nécessite donc des co-financements publics, et une organisation territoriale concernant le "portage" de cet AMI.

C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir recevoir notre demande de co-financement public d'un montant de 4 150 € à répartir sur 3 ans.

Nous souhaiterions vous présenter en détail ce projet afin d'explicitier la présente demande de co-financement et nous nous permettons Monsieur un rendez-vous auprès de votre collectivité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Jacques de la Piquerie



Co-administrateur de La TRAME